



— Référence produit



> Produit de référence

Smoove Origin io

Réf. **1811066**

> Unité fonctionnelle

Contrôle des stores équipés d'un moteur io-homecontrol® sur une durée de vie de 10 ans.

> Références concernées

Smoove Origin RS100, Réf. 1811716
Smoove Origin RS100 + Frame, Réf. 1811717
Smoove Origin RS100 Industrial, Réf. 1811719
Smoove Origin RS100 in, Réf. 1811720
Smoove Origin RS100 Indus sopra, Réf. 1811721
Smoove Origin RS100 INTL, Réf. 1811722
Smoove Origin RS100 io Industrial, Réf. 1811718

Smoove Origin io + Frame, Réf. 1811066
Smoove Origin io Pure Pack 84, Réf. 1811547
Smoove Origin Intl io + Frame, Réf. 1811121
Smoove Origin Indus io + Frame, Réf. 1811120
Smoove Origin Industrial io, Réf. 1811211
Smoove Origin Indus io SOPRO, Réf. 1811156
Smoove Origin io, Réf. 1811215
Smoove Origin IN io, Réf. 1811221
Smoove Origin io PURE x84, Réf. 1811569



— Matériaux et substances

Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour s'assurer que les matériaux utilisés dans la composition du produit ne contiennent aucune substance interdite par la législation en vigueur au moment de la commercialisation.

Plastiques			Métaux			Autres		
	g	%		g	%		g	%
ABS	22,3	27,6	Acier	2,1	3,1	Fibre de verre	6,9	8,5
PC	6,9	8,6	Nickel	0,5	0,7	Chlorure de thionyle	2,8	3,4
PA6.6	4,1	5,1	Cuivre	0,4	0,5	Hydroxyde de lithium	0,4	0,5
Résine époxy	1,9	2,3	Bronze	0,3	0,9	Lithium	0,3	0,4
PE-BDL	0,7	0,9	Autres	0,2		Carbone	0,3	0,3
Autres	0,3	0,4				Autres	1,0	1,3
						Emballage		
						Carton	18,0	22
						Papier	11,5	14

Masse totale référence produit : 80,9 g

Estimation du contenu recyclable : 47,0 %

> Modèle énergétique

Mix énergétique européen

> SUBSTANCES CHIMIQUES

Les produits couverts par ce PEP respectent le règlement REACH ainsi que la directive ROHS : 2011/65/EU, 2015/863, 2017/2102.



Fabrication

> Les produits couverts par ce PEP sont fabriqués sur un site ayant une démarche de réduction de ses impacts environnementaux.

> **Modèle énergétique**
Mix énergétique tunisien



Distribution

Les notices sont en papier 100% fibres recyclées et le carton du packaging final contient au moins 50% de fibres recyclées. L'emballage est continuellement amélioré pour en réduire la quantité et favoriser l'emploi de matières renouvelables, recyclées et recyclables.



Installation

> **Éléments d'installation**

Les vis nécessaires à l'installation sont fournies avec le produit ; elles sont donc prises en compte dans la section Fabrication.

> **Procédures d'installation**

Du fait que les vis sont fournies, il n'y a aucune procédure d'installation.

> **Modèle énergétique**

Non applicable



Utilisation

> Ce produit actif de la catégorie 2 est autonome.

> **Modèle énergétique pour la phase d'utilisation** : Non applicable car produit sur pile

> **Consommables et maintenance** : 1 batterie LiMnO₂



Fin de vie

> **Conditions de transport types**

Compte tenu de la difficulté d'établir une moyenne internationale sur le recyclage des DEEE dans le monde, nous choisissons le scénario pénalisant suivant :

- 1 000 km de transport.
- Mise en décharge du produit.
- Traitement des piles par pyrométallurgie.

> **Modèle énergétique**

Mix énergétique européen.

> **Piles**

Merci de déposer les piles dans un point de collecte dédié afin de favoriser son recyclage.

Impacts environnementaux

L'évaluation de l'impact environnemental couvre les étapes suivantes du cycle de vie : fabrication, distribution, installation, utilisation et fin de vie. Tous les calculs ont été réalisés à l'aide du logiciel EIME© v5.8.0

Indicateurs	Global	Unité	Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation	Fin de vie
Acidification des sols et de l'eau	2,05e-3	kg éq. SO ₂	1,34e-3	6,47e-4	1,19e-5	2,53e-5	2,45e-5
Appauvrissement des ressources abiotiques – éléments	7,53E-5	kg éq. antimoine	7,53E-5	8,26e-10	1,32e-10	2,23e-8	1,80e-9
Appauvrissement des ressources abiotiques – combustibles fossiles	6,32e+0	MJ	5,79e+0	2,90e-1	2,86e-2	1,44e-1	7,11e-2
Pollution de l'air	9,91e+1	m ³	9,24e+1	3,13e+0	4,21e-1	2,23e+0	9,58e-1
Eutrophisation de l'eau	4,39e-4	kg éq. (PO ₄) ³	2,87e-4	6,38E-5	5,78e-5	6,25e-6	2,40e-5
Réchauffement climatique	7,54e-1	kg éq. CO ₂	6,74e-1	2,28e-2	3,63e-2	1,33e-2	7,27e-3
Appauvrissement de la couche d'ozone	7,70E-8	kg éq. CFC-11	6,72e-8	3,91e-11	1,01e-10	9,22e-9	3,91e-10
Formation d'ozone photochimique	2,00e-4	kg éq. C2H4	1,55e-4	3,21e-5	8,62e-6	1,48e-6	1,92e-6
Pollution de l'eau	1,23E+2	m ³	1,16e+2	3,40e+0	1,62e+0	1,07e+0	7,42e-1
Total énergie primaire utilisée	1,04e+1	MJ	9,32e+0	2,92e-1	3,17e-2	6,61e-1	8,27e-2
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire renouvelable	5,07e-1	MJ	5,05e-1	3,73e-4	4,18e-4	1,22e-4	1,45e-3
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire non renouvelable	9,88e+0	MJ	8,82e+0	2,91e-1	3,13e-2	6,61e-1	8,13e-2
Utilisation d'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion de l'énergie primaire renouvelable utilisée comme matière première	4,53e-1	MJ	4,51e-1	3,73e-4	4,18e-4	1,22e-4	1,45e-3
Utilisation de ressources d'énergie primaire renouvelable comme matières premières	5,40e-2	MJ	5,40e-2	0,00E+0	0,00E+0	0,00E+0	0,00E+0
Utilisation d'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion de l'énergie primaire non renouvelable utilisée comme matière première	8,43e+0	MJ	7,37e+0	2,91e-1	3,13e-2	6,56e-1	8,13e-2
Utilisation de ressources d'énergie primaire non renouvelable comme matières premières	1,46e+0	MJ	1,45e+0	0,00E+0	0,00E+0	5,27e-3	0,00E+0
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	0,00E+0	MJ	0,00E+0	0,00E+0	0,00E+0	0,00E+0	0,00E+0
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	0,00E+0	MJ	0,00E+0	0,00E+0	0,00E+0	0,00E+0	0,00E+0
Utilisation de matière première recyclée	2,99e-2	kg	2,99e-2	0,00E+0	0,00E+0	0,00E+0	0,00E+0
Volume net d'eau douce	6,64e-3	m ³	6,20e-3	1,76e-6	4,15e-6	4,26e-4	1,57e-5
Déchets dangereux éliminés	1,99e-1	kg	1,64e-1	0,00E+0	2,53e-5	2,88e-2	6,29e-3
Déchets non dangereux éliminés	3,64e-1	kg	2,77e-1	7,03e-4	3,17e-2	1,20e-3	5,35e-2
Déchets radioactifs éliminés	9,90e-5	kg	8,92e-5	4,89e-7	5,18e-7	6,99e-6	1,80e-6
Composants destinés à réutilisation	0,00E+0	kg	0,00E+0	0,00E+0	0,00E+0	0,00E+0	0,00E+0
Matériaux destinés au recyclage	0,00E+0	kg	0,00E+0	0,00E+0	0,00E+0	0,00E+0	0,00E+0
Matériaux destinés à la valorisation énergétique	0,00E+0	kg	0,00E+0	0,00E+0	0,00E+0	0,00E+0	0,00E+0
Énergie exportée	7,32e-3	MJ	7,28e-4	0,00E+0	6,59e-3	0,00E+0	0,00E+0

> Ces impacts environnementaux sont uniquement applicables aux références produits citées en page 1.

N° enregistrement : SOMF-00009-V01.01-FR	Règles de rédaction : PCR-ed3-FR-2015 04 02 Complétées par le PSR0005-ed2-FR-2016 03 29
N° d'habilitation du vérificateur : VH18	Information et référentiel : www.pep-ecopassport.org
Date d'édition : 01-2019	Durée de validité : 5 ans
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'ISO 14025:2010 Interne <input type="checkbox"/> Externe <input checked="" type="checkbox"/> LCIE Bureau Veritas	
Document conforme à la norme ISO 14025:2010: « Marquages et déclarations environnementaux. Déclarations environnementales de Type III ».	
Revue critique du PCR conduite par un panel d'experts présidé par Philippe Osset (SOLINNEN)	
Les éléments du présent PEP ne peuvent être comparés avec les éléments issus d'un autre programme.	
Interlocuteur Somfy : Justine ZAWADA, ingénieur en développement durable, justine.zawada@somfy.com	